

Insertion : plus de 132 000 bénéficiaires de l'insertion par l'activité économique en 2016



© 2017 Les Echos Publishing

Les structures d'insertion par l'activité économique embauchent des personnes très éloignées de l'emploi et leur offre un accompagnement social et professionnel personnalisé. L'objectif étant que ces personnes réintègrent le marché du travail dit « classique ».

Fin décembre 2016, plus de 3 700 structures accueillait 132 200 bénéficiaires dont 43 % dans des associations intermédiaires, 37 % dans des ateliers et chantiers d'insertion et 10 % ex-aequo dans les entreprises d'insertion ainsi que dans les entreprises de travail temporaire d'insertion.

Plus du tiers des salariés en insertion (35 %) travaillaient dans les services à la personne et à la collectivité, que sont l'aide à la personne, le nettoyage et la propreté industriels et la propreté et l'environnement urbain. Venaient ensuite l'agriculture et la pêche, les espaces naturels et espaces verts et les soins aux animaux (18 % des salariés), puis la construction et le bâtiment et travaux publics (12 % des salariés).

Les entreprises d'insertion et les associations

intermédiaires, qui ont pour mission d'engager des salariés pour les mettre à disposition de tiers (sociétés, particuliers, collectivités...) intervenaient surtout dans les services à la personne et à la collectivité (47 % de leurs salariés pour les entreprises d'insertion et 51 % pour les associations intermédiaires). Les ateliers et chantiers d'insertion étaient particulièrement présents dans l'agriculture et la pêche, les espaces naturels et espaces verts et les soins aux animaux (37 % de leurs salariés) alors que les salariés des entreprises de travail temporaire d'insertion œuvraient principalement dans la construction et le bâtiment et travaux publics.

Les salariés embauchés en 2016 par les structures d'insertion par l'activité économique étaient en majorité des hommes (59 %). Ils étaient âgés de 26 à 49 ans (59 % des salariés) et avaient un niveau de formation inférieur au CAP (35 % des salariés).

[L'insertion par l'activité économique en 2016, Dares résultats n° 074, novembre 2017](#)

© 2017 Les Echos Publishing